

Monsieur MOYEN
Président de la
Commission particulière de
Débat public
Cité Mondiale
23 Parvis des Chartrons
33000 Bordeaux.
Le 3 décembre 2003

Monsieur le Président,

Je me permets de vous écrire pour vous donner mon opinion sur la question qui nous est posée : « **Faut-il un contournement autoroutier à péage à l'Est ou à l'Ouest de Bordeaux ?** »

Ma réponse formelle est **NON, ni à l'Est, ni à l'Ouest !**

Pourquoi ?

- Parce que ce contournement autoroutier, où qu'il passe, est uniquement destiné à faciliter le transit Nord Sud des poids lourds européens et ainsi offrir **une meilleure qualité de service aux transporteurs mais aucunement une meilleure qualité de vie aux Girondins.**
- Parce que ce contournement autoroutier ne résoudra pas les problèmes d'encombrement de la rocade, comme le dit d'ailleurs le Ministère de l'Équipement dans son rapport.
- Parce que les problèmes **de saturation** de la rocade sont dus essentiellement à un trafic local périurbain. Ces encombrements ne pourront être résolus qu'avec une véritable politique de transports publics offrant aux Bordelais et aux métropolitains plusieurs solutions alternatives et complémentaires : train, co-voiturage, bus en site propre, **navettes fluviales**, vélo ... etc. **La localisation de certaines activités de service, au plus près du domicile des employés et des bénéficiaires, y contribuerait aussi.**
- Parce que les Girondins et Aquitains n'ont pas à payer une infrastructure qui concerne les flux de marchandises européens et qui ne leur apportera que nuisances et pollutions : bruit, pollution de l'air, destructions de paysages, zones humides, multiplication du nombre de gravières, destruction de la faune et la flore, augmentation des accidents avec leur cortège de morts et de handicapés.
- Parce qu'un tel projet va à l'encontre des engagements de la France à Kyoto de réduire les gaz à effets de serre responsables des changements climatiques.
- Parce que ce contournement à l'est ou à l'ouest ne bénéficiera pas à l'économie locale mais, au contraire, **sera** dommageable pour les secteurs viticole et touristique . **Il** facilitera la délocalisation de nos entreprises vers des **pays** à faible coût de main d'œuvre, **il** désorganisera le tissu rural, commercial et industriel, **il** favorisera un étalement urbain pléthorique.
- Parce que l'on me demande de choisir entre une autoroute ou une autoroute, ce qui reste un « non choix » comme s'il n'y avait pas d'autres alternatives à étudier plus en profondeur : ferroutage, meroutage, etc...
- **Pour toutes ces raisons et quelques autres encore je dis NON à ce futur contournement à péage de Bordeaux.**

Vous remerciant par avance de bien vouloir prendre en compte cette lettre, recevez, Monsieur le Président mes respectueuses salutations.

Signature :

Nom

Adresse.